



L'enseignement à distance vise le maintien et la consolidation des connaissances et des compétences déjà développées à l'école. Aucune nouvelle notion ne doit être introduite. Aucune évaluation n'est proposée. On doit viser l'autonomie des élèves.



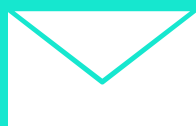
Les élèves doivent être encouragé·e·s à développer librement de nouvelles compétences dans le cadre familial (cuisine, tâches ménagères, projets artistiques et littéraires, jardinage, bricolage, etc.).



Les activités à faire en ligne doivent être très limitées et tenir compte de l'âge des élèves. L'utilisation des écrans ne doit pas être la norme, tous les parents ne sont pas équipés.



Le temps de travail « scolaire » à la maison ne doit pas correspondre à l'horaire scolaire. A titre indicatif, est proposé quotidiennement : 30 min en 1-2P, 60 min en 3-4P, 90 min en 5-6P, 120 min en 7-8P, 180 min en 9-11S, etc.



Pour communiquer avec les parents, l'utilisation des courriels et des plateformes sécurisées est conseillée, autant que faire se peut, au détriment d'applications comme WhatsApp. Les familles non connectées et/ou sans imprimante reçoivent les activités par courrier (envoi gratuit avec formulaire disponible au secrétariat).

RECOMMANDATIONS PROPOSEES PAR :

23.03.2020